Communiqué
Paris, le 18 aout 2010

AUVERGNE
AGENCE RÉGIONALE DE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

L'Auvergne ne connaît pas la crise et recrute 100 entrepreneurs franciliens

Le 25 septembre 2010, l'Auvergne vient à la rencontre des Franciliens à l'occasion du Forum « Mon avenir en Auvergne». En plein renouveau démographique, la région vient de se voir attribuer par la Commission Européenne le Prix Européen de l'Esprit d'entreprise pour ses Résidences d'entrepreneurs. Le Forum « Mon avenir en Auvergne » est une opportunité offerte à une centaine de Franciliens d'aller développer, de façon sécurisée, les projets dont ils sont porteurs en territoire auvergnat.

Mon avenir en Auvergne, une initiative de l'Agence des Territoires d'Auvergne

En 4 ans, l'Agence des Territoires d'Auvergne a su créer plusieurs outils innovants en partenariat avec les territoires et les autres structures associatives ou professionnelles qui toutes œuvrent à une meilleure orientation et un meilleur accompagnement des porteurs de projets.
Le dispositif des « Résidences d'entrepreneurs » est certainement la mesure la plus emblématique de cet ensemble de soutiens aux nouveaux arrivants et aux porteurs de projets.
Selon une étude INSEE/ARDTA, ces nouveaux arrivants, principalement originaires de Rhône-Alpes et d'Ile-de-France, sont majoritairement de jeunes actifs. Les personnes ayant un emploi ou en recherchant un représentent 55 % des arrivants en Auvergne. Ils sont ainsi quatre fois plus nombreux que les retraités, pré-retraités ou autre inactifs de 60 ans ou plus s'installant dans la région.

Mon avenir en Auvergne, une approche qui privilégie la motivation

L'Auvergne constitue un marché attractif pour tout entrepreneur en terme économique et en terme de qualité de vie, notamment :
- de nombreuses entreprises viables sont cessibles
- la région bénéficie d'une économie robuste qui s'appuie sur une couverture en haut-débit du territoire à 99,6% et se diversifie vers l'économie résidentielle et touristique, les TIC…
- elle offre également un environnement naturel d'exception.

Ces atouts auvergnats sont soutenus par une politique d'accompagnement des créateurs et/ou repreneurs d'entreprise particulièrement innovante qui donne du sens à cette volonté d'accueil et qui en fixe l'exigence : *« Nous n'avons rien à vendre mais nous avons beaucoup à offrir à ceux qui veulent s'investir en Auvergne ; « Mon Avenir en Auvergne » n'est pas une opération de séduction, mais un véritable challenge que nous voulons partager avec des porteurs de projets engagés »* annonce Pascal Guittard, directeur de l'Agence des Territoires d'Auvergne.

Mon avenir en Auvergne, mode d'emploi

Ce Forum proposera 100 projets de vies identifiés « clé en main » à des franciliens motivés à l'idée d'aller travailler et vivre en Auvergne.

Sur toute une journée, des ateliers et des rencontres seront organisés entre les personnes désireuses de changer de cadre de vie et/ou de carrière professionnelle et des intervenants et des personnes ayant déjà reçu l'aide de la Région Auvergne pour leur réorientation professionnelle. Leur témoignage et l'offre de l'Auvergne sont consultables sur **www.auvergnelife.tv**

Auvergnelife

Pour pouvoir participer au forum, le porteur de projet doit s'enregistrer sur le site **www.monavenirenauvergne.info**. Un conseiller prendra ensuite rapidement contact avec lui pour enregistrer et évaluer son projet professionnel.

Contacts presse

Agence des territoires d'Auvergne
Gérard Lombardi
Tel. 04 73 19 60 06
g.lombardi@ardt-auvergne.fr

Agence YESwecan : Isabelle Closet
Tel. 01 40 26 11 40
Port. 06 89 80 48 17
i.closet@yeswecan-pr.eu